

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵣⵣⴰⵢⵔⵉⵜ

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

ⵎⴰⵎⴻⵔ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵣⵣⴰⵢⵔⵉⵜ

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

**ESI** ECOLE NATIONALE  
SUPÉRIEURE  
D'INFORMATIQUE

المدرسة الوطنية العليا للإعلام الآلي

ⵎⴰⵎⴻⵔ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵣⵣⴰⵢⵔⵉⵜ

École nationale Supérieure d'Informatique

---

## CHARTRE de ESI-FabLab 2022

---

### **Préambule :**

Un *FabLab* (une abréviation du mot « Laboratoire de Fabrication), un concept mis en œuvre principalement par l'université de Massachusetts Institute of Technology (MIT) et l'association FabFoundation, qui consiste en la mise à disposition d'un laboratoire de fabrication disposant d'outils software et hardware destinés à promouvoir les compétences d'innovation et l'esprit de collaboration. Il faut noter qu'il existe une procédure et des étapes pour être identifié en tant que FabLab par la FabFoundation, et faire ainsi parti du réseau mondial.

### **Objectif :**

L'école nationale Supérieure d'Informatique (ESI) s'inspire de cette idée en créant un FabLab dénommé ESI-FabLab et ce en mettant à disposition un concept similaire, destiné principalement aux étudiants de toute catégorie, dont l'objectif est de créer un environnement disposant d'outils technologiques permettant aux différents utilisateurs de mettre sur le terrain des projets innovants à utilité palpable et concrète. Par ailleurs Esi-Fablab vise à créer un environnement de collaboration, de partage de connaissances et de nouvelles idées. Il se veut être ainsi un lieu d'innovation et de collaboration. Ce document dont le contenu est évolutif, régit le règlement, le fonctionnement et le rôle de tous les acteurs de ESI-FabLab.

### **Article 1 : Objet**

Cette charte précise les droits et obligations que ESI-FabLab et les utilisateurs s'engagent à respecter. Tout manquement peut constituer une faute inexcusable, entraînant des sanctions et des mesures disciplinaires, tel qu'exclusion.

### **Article 2 : Personnes Autorisées**

1. Les personnes considérées utilisatrices de ESI-FabLab sont les étudiants, les doctorants et les enseignants de l'ESI.
2. Une fiche d'inscription doit être renseignée par les personnes désirant être un utilisateur de l'ESI-FabLab. (modèle ci-joint).
3. Tout utilisateur de ESI-FabLab doit prendre connaissance et signer la présente charte en signature électronique, et dans le cas contraire il se verra refuser l'accès.
4. Les responsables de ESI-FabLab sont à votre disposition pour répondre à toute question concernant l'utilisation, les prestations possibles ou la valorisation des créations réalisées (adresse mail: [esi-fablab@esi.dz](mailto:esi-fablab@esi.dz)).

### **Article 3 : Sécurité et propreté**

1. L'usage des machines est soumis à des règles strictes de sécurité pour éviter des accidents. L'utilisateur est entièrement responsable de l'usage qu'il fait de ces machines.
2. Le ESI-FabLab ne pourra pas être tenu responsable de dommages corporels ou matériels liés à un mauvais usage ou un dysfonctionnement des équipements, matériels et produits.
3. Eviter l'accumulation de déchets saletés et diverses impuretés.
4. Eviter la présence de tout objet ou produit pouvant engendrer un incendie.
5. Il est important de conserver la propreté; chacun doit veiller à bien nettoyer le lieu avant de le quitter, considérez donc un temps de rangement avant la fermeture.
6. Il est interdit de fumer, boire ou manger dans l'atelier et/ou pendant les séances de travail.
7. Toute anomalie perçue en début ou en cours d'usage de la machine doit être signalée immédiatement à la personne responsable, afin de prendre les mesures nécessaires.
8. Les responsables de ESI-FabLab peuvent à tout moment exclure une personne de l'atelier pour comportement irrespectueux. Ils peuvent également en cas de problème grave interrompre momentanément l'ouverture de l'atelier.
9. Il convient d'avoir un comportement responsable et de ne pas monopoliser l'usage des équipements.

### **Article 4 : Engagement et fonctionnement**

1. Les usagers de ESI-FabLab s'engagent à respecter la Charte.
2. Les utilisateurs s'engagent à documenter leur réalisation et collaborer éventuellement avec les autres utilisateurs lorsque c'est nécessaire.
3. A chaque fin de journée tout utilisateur doit restituer le matériel mis à sa disposition en bon état (ordinateur, composants, périphériques, câblages, etc.). Il est strictement interdit de prendre le matériel hors de ESI-FabLab sans une décharge.
4. Avant de quitter le ESI-FabLab, l'utilisateur devra vérifier que les machines sont éteintes et de laisser propre l'espace de travail qu'il a utilisé.
5. Les machines étant elles aussi mises en commun, il est du devoir de tous, de les garder en bon état de fonctionnement et de propreté. Il s'agit donc de prévoir un temps de nettoyage et de rangement de la machine pendant le temps de réservation imparti.

6. Eviter d'utiliser des supports de sauvegarde infectés par des virus informatiques. (carte mémoire, flash disque, disque externe, etc.)
7. Le personnel n'est nullement responsable des objets perdus dans le ESI-FabLab par les usagers.
8. Toujours demander l'accord du responsable de l'atelier avant d'utiliser ou changer un outil dans une Machine et avant d'opérer à sa configuration.
9. Ce lieu étant un lieu de partage mis en commun, il est du devoir de tous, de le garder en ordre afin que tous puissent y trouver et retrouver le matériel mis à disposition.
10. Il est nécessaire aussi de remettre les outils et les accessoires à leurs justes places en fin d'atelier, pour éviter toute perte ou détérioration technique.
11. Pour le respect de chacun il est recommandé de ne pas faire trop de bruit (interdit d'utiliser des objets sonores bruyants).

**Article 5 : Propriété intellectuelle**

1. Tout utilisateur reconnaît faire de ESI- FabLab un usage non personnellement commercial.
2. Les conceptions et les processus développés dans les ESI-FabLabs peuvent être protégés et vendus comme le souhaite l'inventeur, mais doivent rester disponibles pour que les individus puissent les utiliser et en tirer des enseignements.
3. Les activités commerciales peuvent être prototypées et incubées au niveau ESI-Fablab, mais elles ne doivent pas entrer en conflit avec d'autres utilisations, elles doivent profiter aux inventeurs : Utilisateur-(ESI-FabLab), et aux réseaux ayant contribué à son succès.
4. Pour tout autre type d'usage particulier, un cadre partenarial spécifique devra préalablement être mis en place avec le ESI-FabLab.

(L'Equipe ESI-FabLab est à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire).

**Article 6 : Entrée en vigueur**

La présente chartre entre en vigueur à partir de la date de sa signature par les différentes parties.

<b>Utilisateur de ESI-FabLab</b>	<b>Responsable de ESI-FabLab</b>
<p><b>Je soussigné.....</b> déclare avoir pris connaissance du contenu de cette chartre et m'engage à honorer son contenu dans sa totalité.</p> <p><b>Date et Signature :</b></p>	<p><b>Je soussigné.....</b> en tant que responsable de ESI-FabLab, je m'engage à respecter l'ensemble des articles de la chartre de stage en vigueur à l'Ecole nationale Supérieure d'Informatique(ESI, Oued-Smar).</p> <p><b>Date et Signature :</b></p>